

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Réseau TRANSPOLE du métro de la Métropole Européenne de Lille.

Transpole mandatée par La Métropole Européenne de Lille propriétaire de l'ensemble des biens et équipement constituant le réseau de transports urbains de personne en site propre, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés aux activités listées ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux des stations du métro de la Métropole Européenne de Lille, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de Transpole.

I. DESCRIPTION DES EMBLEMES ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Activités autorisées :

Activité principale : Installation et exploitation de cabines automatiques, délivrant des photographies d'identité, destinées à être utilisées par le public, dans les stations de métro de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU)

Activité accessoire : Installation et exploitation de copieurs et Bornes de Développement Automatiques (BDA) dans les stations de métro de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU).

Descriptif des emplacements à usage commercial :

36 emplacements (emprises au sol) disponibles dont les plans seront fournis en annexe du dossier de consultation.

Pour information et à titre indicatif, ces emplacements sont actuellement exploités sous l'enseigne « Photomaton » avec la répartition suivante :

- 27 cabines automatiques,
- 4 photocopieurs + 4 dans deux agences Transpole,
- 5 bornes de développement automatiques.

Il est entendu que les emplacements mis à disposition du futur occupant seront livrés libres de tout mobilier.

*Durée de l'occupation : 5 ans à compter de la mise à disposition du premier emplacement, soit de **manière prévisionnelle le 01/06/2019***

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : 07/12/2018 à 17h délai de rigueur.

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

La demande devra être adressée par courrier électronique à l'adresse courriel suivante :
mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr

Cette demande devra comporter notamment :

- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Les candidats se verront ainsi adresser un courriel contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe leur permettant de télécharger gratuitement le document qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

Les sociétés Transpole et Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

Les sociétés Transpole et Retail & Connexions se réservent le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : 05/02/2019 à 17h délai de rigueur

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : 05/04/2019